Ecrit par Echo du Mardi le 31 mars 2023

PHILIBERT SARL/NICOLET SASU



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mars 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 31 mars 2023 sous réserves d'incidents

Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associes,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson

INSERTION – CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson,le 20 mars 2023, enregistré au SPFE D'AVIGNON 1, le 27 mars 2023, sous la mention Volume 2023N Numéro 628, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **PHILIBERT**, Société à responsabilité limitée au capital de10000 € dont le siège est à LE BARROUX (84330) 201 cours Louise Raymond, identifiée au SIREN sous le numéro 498970623 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mars 2023

A : La Société dénommée **NICOLET**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1000 €, dont le siège est à LE BARROUX (84330) 201 cours Louise Raymond, identifiée au SIREN sous le numéro 948738307 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant de type traditionnel sis à LE BARROUX (84330), 201 Cours Louise Raymond, connu sous le nom commercial L'ENTR' POTES.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CENT QUARANTE ET UN EUROS ET VINGT ET UN CENTIMES(84 141,21 EUR).
La date d'entrée en jouissance par le cessionnaire est le 20 mars 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial de Maître Karine JACQUES-SUSINI, notaire à MALAUCENE (84340), 8 avenue Charles de Gaulle où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !